

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle tenue par visioconférence le 13 mai 2020 à 13h30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15357-05-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de mai et juin 2020.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15358-05-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
9 AVRIL 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2020 CORRIGÉ

ATTENDU qu'une erreur a été soulevée au registre de la correspondance, à la page 7472 du procès-verbal du comité administratif de la MRCAL;

ATTENDU qu'il doit être inscrit : Municipalité de l'Ascension : Liste officielle de l'Ascension - Vente pour taxes, plutôt que Liste officielle de Lac-des-Écorces;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepté tel que déposé le procès-verbal du comité administratif de la MRCAL du 12 mars 2020 corrigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Municipalité de Lac Saguy	Boîtes postales
UQAT	Lettre de remerciements
MAMH	PIACC – Convention d'aide financière
MEI	Contrat de prêt Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
MAMH	Fonds régions et ruralité – Volet 1 (rayonnement des régions)
UPA	L'arrivée de main-d'œuvre étrangère COVID-19
Ville de Rivière-Rouge	Lettre Piste de motoneige à la croisée de la rue du Moulin à Rivière-Rouge
Films Laurentides	Rapport annuel 2019-2020 complet
Sûreté du Québec	Lettre et calendrier médias sociaux
FQM	Version pré-finale du mémoire CRTC
MTQ	Versement provisoire 2020 Programme d'aide au développement du transport collectif – Volet II
OMH H-L	OMH et immeubles à logements multiples – COVID-19
MAMH	Versement de la péréquation
Culture Laurentides	Entente de partenariat territorial des Laurentides
Ville de Rivière-Rouge	Bail pour la location du local 201 de l'Édifice Félix-Gabriel Marchand
Ville de Rivière-Rouge	Fin de 2 ententes incendie avec la Municipalité de L'Ascension
Secrétariat à la jeunesse	COVID-19 - Financement
MELCC	Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des PGMR
Sûreté du Québec	Report du dépôt du rapport annuel 2019-2020
Ville de St-Jérôme	UQO Agrandissement de son Campus à Saint-Jérôme Phase II
Citoyen	Chemin non conforme Lac au Fion Notre-Dame-de-Pontmain
CIMA+	Déploiement d'un réseau de fibres optiques

CISSS	dans le cadre du projet Brancher Antoine-Labelle Tableau de financement pour fonds d'urgence
Ville Rivière-Rouge	Désistement de l'entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020 « Développement d'un circuit régional » EDC-20-18
Mun. Sainte-Babine	Accélération du déploiement de l'IHV – Appui à MRC Brome Missisquoi
Citoyen	Retrait du développement - Brancher Antoine-Labelle
Citoyens CSPQ	Commentaires Ouverture de la région Report de la mise en œuvre du CAG et de l'ITQ ainsi que du redéploiement des services du Centre
Fonds de l'athlète Laurentides	Invitation 17e Gala annuel du Fonds de l'athlète des Laurentides – Dimanche 7 juin

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

MERN	Lettre - Mise à jour des coordonnées -baux de villégiature
Mun. Nt-D.-de-Pontmain	PPCMOI- Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – L'écoComplexe récréotouristique Vianatur
MFFP	Politique gouvernementale sur la faune au Québec
MFFP	Premier bilan - Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

PROVENANCE

SUJET

FQCQ	Demande TRGIRT avril 2020
------	---------------------------

INGÉNIERIE

PROVENANCE

SUJET

Sentier Transcanadien	Contribution financière – Projet rétablissement du lien au km 198,2 du PTDN mené par la MRCAL
-----------------------	---

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15360-05-20

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 55319 à 55431, totalisant 1 928 832.16 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020;

- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 516653 à 516669 (élus), les numéros 516604 à 516652 (employés), et les numéros 516670 à 516767 (employés), totalisant 204 392.42 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15361-05-20

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements, au montant de 20 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15362-05-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1368 à 1371, totalisant 5 454.83 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15363-05-20

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant le numéro 469 au montant de 146 393.39 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15364-05-20

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1101 à 1106, totalisant 37 217.48 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15365-05-20

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 710 et 711, totalisant 4 911.12 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 10 629.24 \$, incluant les intérêts, au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Conseil d'administration du CLDAL, le 9 avril 2020;
- Rencontre du comité décisionnel quant à la démarche d'attractivité territoriale, le 15 avril 2020;
- Conseil de la MRCAL, le 28 avril 2020
- Comité SCRSI, le 6 mai 2020
- Table des préfets, le 7 mai 2020;
- Rencontre quant à l'avenir du tourisme avec la députée provinciale, Mme Chantale Jeannotte, ainsi que les préfets de la région des Laurentides, Mme Sylvie d'Amours, ministre responsable de la région des Laurentides et Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme (TOURISME), le 8 mai 2020;
- Rencontres hebdomadaires avec le MAMH, les députés, et autres ministères quant au suivi de la situation de la COVID-19;
- Rencontres avec le CLD quant à l'état de situation des entreprises en temps de pandémie de COVID-19;
- Rencontres avec les maires et mairesses afin de faire l'état de situation de la COVID-19.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- **Dossier IHV :**
 - Conférence téléphonique Caïn Lamarre dossier CIMA+
 - Transmission lettre CIMA+
 - Comité paritaire MRC-CTAL | 12 mai 2020
 - Préparation comité IHV
- **Ressources humaines :**
 - Suivi décision CNESST
 - Accueil directrice ingénierie
 - Affichage interne tech. en évaluation foncière, classe IIM (Concours 20-EV-01 et 20-EV-02)
 - Affichage externe adjointe à la direction générale aux activités financières (Concours 20-AD-03)
 - Relance comité de négociations de la convention collective
 - Rencontre conseiller SST planification annuelle (Médial) | 29 avril 2020

- **Ressources humaines :**
 - COVID19 :**
 - Mise en place du phasage avec les directeurs et directions adjoints des services
 - Préparation des fiches CNESST
 - Préparation déclaration de l'état de santé et processus de rappel
 - Préparation des équipes terrains (TNO et évaluation)
 - Webinaire Plan de rétablissement COVID-19 | 16 avril 2020
 - Rencontre du personnel de la MRC – État de situation COVID-19 | 1^{er} mai 2020
 - Rencontre du personnel de la MRC – État de situation COVID-19 | 8^{er} mai 2020
 - Rencontre inspecteurs TNO | 11 mai 2020
 - Rencontre des techniciens en évaluation foncière | 12 mai 2020
 - Coordination visites des vérificateurs financiers (18 mai au 5 juin)
 - Travaux et mise en place des mesures physiques dans l'EEL

- **Administration générale :**
 - Rencontre du comité décisionnel – Stratégie d'attractivité territoriale | 15 avril 2020
 - Rencontre de suivi quant aux inondations à Nominique | 14 avril 2020
 - Rencontre du comité décisionnel – Stratégie d'attractivité territoriale | 22 avril 2020
 - Rencontre – Démarche d'attractivité territoriale | 27 avril 2020
 - DG8 | 27 avril 2020
 - Rencontre Julie Bellavance quant au PAGIEPS | 29 avril 2020
 - Rencontre comité directeur Entente sociétés d'histoire | 4 mai 2020
 - DG8 | 4 mai 2020
 - Table des préfets | 6 mai 2020
 - Rencontre organismes tables des aînés | 7 mai 2020
 - Conseil d'administration de la Fondation de la MRC pour l'environnement | 7 mai 2020

- **SHQ :**
 - Préparation de l'entente avec l'inspecteur accrédité

- **Culture / Stratégie jeunesse :**
 - Jury CONFIN'ART | 11 mai 2020
 - Convention EDC Notre-Dame-de-Pontmain
 - Suivi et projet patrimoine immobilier
 - Comité jeunesse | 12 mai 2020

- **Incendie :**
 - Comité SCRSI | 6 mai 2020
 - Transmission entente PLIU directeurs incendie
 - Suivi avec municipalité quant aux données manquantes

- **Aménagement du territoire**
 - Rencontre municipalités de Nominique et Lac Sagouay | 16 mai 2020
 - Préparation prochaine commission d'aménagement | 11 mai 2020
 - Discussions plan de travail révision PDZA | 11 mai 2020
 - Rencontre avec la Ville de Mont-Laurier quant au Lac Gatineau / Norascon | 16 avril 2020

- Suivi et discussion avec MMQ et M. Roussel quant au dossier Nominique
- **Communications :**
 - Rencontre Zone Emploi, poursuite dossier d'attractivité territoriale |
 - Rencontre Zone Emploi, SADC, CLD, discussion sur intention quant à la poursuite dossier d'attractivité territoriale |
 - Rencontre comité décisionnel dossier d'attractivité territoriale |
 - Préparation projet pour coordination et budget attractivité territoriale
 - Page suivant poursuite des activités MRC et message à la population
 - Capsules radio sur mesures, bénévolat et remerciement
 - Réponses citoyens suivant réouverture du territoire
 - Présentation Julie Bellavance démarche attractivité territoriale | 7 mai 2020
- **Cour municipale :**
 - Rencontre de travail règlement chiens dangereux
 - Rencontre et mise en place des mesures pour tenue des prochaines séances
- **AUTRES :**
 - Rencontres de l'ensemble du Conseil de la MRC : État de situation COVID-19 | 9, 23, 30 avril et 7 mai 2020
 - Rencontre comité régional COVID-19 | 14, 21, 28 avril, 5 mai 2020 et 12 mai 2020
 - Comité de gestion | 15, 29 avril 2020 et 8 mai 2020
 - Rencontre Sécurité civile | 16 avril 2020
 - DG8 | 20, 27 avril, 4 et 11 mai 2020
 - Conseil de la MRCAL | 28 avril 2020
 - Rencontre STDG | 30 avril 2020
 - Rencontre du comité directeur quant à l'entente sectorielle Sociétés d'histoire des Laurentides | 4 mai 2020
 - CA MRCAL | 13 mai 2020

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15367-05-20

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 359
ET 482**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter les rapports sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 9 avril 2020 au 12 mai 2020.

ADOPTÉE

ÉTAT D'AVANCEMENT DOSSIER - INTERNET HAUTE VITESSE (IHV)

M. Jacques Supper présente un état d'avancement du dossier Internet haute vitesse (IHV).

PHASE 1

- La reprise des travaux de la firme Télécon concernant le déploiement de la fibre optique est en discussion;
- Environ 80 km de tronçons discontinus sont construits, des plans de construction sont prêts pour une centaine de KM additionnelle;
- Des permis sont obtenus pour quelques centaines de km additionnelles;
- 50% des demandes sont encore à l'étude ou en refus partiel;

PHASE 2 :

- La conception est complétée à 70%
- 40% des demandes de permis sont déposés
- Le contrat de déploiement de la phase 2 a été octroyé à la firme TELTECH, les coûts projetés respectent les prévisions budgétaires;
- Les travaux reliés à la construction du volet actif, sites de têtes et centre de données sont en voie de finalisation;
- La MRC a participé à une démarche conjointe parrainée par la FQM auprès du CRTC afin d'alléger les processus d'obtention des permis d'attache aux structures de soutènement;
- Le litige concernant les quantités de travaux facturables par la firme CIMA+ sont toujours en discussion;
- Une campagne d'information concernant l'état d'avancement du projet est en préparation;
- Une mise à jour des prévisions et des échéanciers du projet devrait être déposée à la prochaine séance du Conseil de la MRC.

ADOPTÉE

SUIVI DU DOSSIER CIMA+

Les membres sont informés du suivi du dossier de la firme CIMA+ quant à la demande d'ajustement de prix dans le cadre du contrat ADM-13-2018 – Fourniture de services professionnels pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques dans le cadre du projet « Brancher Antoine-Labelle ».

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15368-05-20

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY QUANT À L'INSTALLATION DE BOÎTES POSTALES EXTÉRIEURES PERMANENTES

ATTENDU la demande d'appui reçue de la municipalité de Lac-Saguay quant aux boîtes postales extérieures permanentes, au terme de la résolution 2020-04-09;

ATTENDU qu'une partie de la population de la municipalité de Lac-Saguay peut accéder à son courrier à tout moment dans des boîtes postales extérieures

alors qu'une autre partie de la population ne peut le faire que les jours ouvrables, durant une période horaire très restreinte et dans des installations qui sont inadéquates aux plans de l'accessibilité et du respect des normes de sécurité générales exigées d'un espace public;

ATTENDU que cette situation crée un réel préjudice à plusieurs, notamment les travailleurs dont les horaires ne coïncident pas avec les heures d'ouverture et les personnes dont la mobilité est réduite;

ATTENDU que des boîtes postales extérieures ont été installées en raison de la pandémie COVID019 qui a obligé la fermeture temporaire du comptoir postal et parce qu'il a été reconnu que la solution initialement mise en œuvre, obligeant une partie de la population à parcourir 70km pour aller chercher son courrier, n'avait aucun sens;

ATTENDU qu'une pétition en ligne exigeant que des boîtes postales extérieures soient installées de façon permanente a recueilli près de 100 signatures en moins de 48 heures;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Lac-Saguay quant à la demande à Postes Canada d'installer de façon permanente des boîtes postales extérieures dans un endroit à être déterminé par une entente entre Postes Canada et la municipalité de Lac-Saguay.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15369-05-20

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI QUANT À L'ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE VITESSE

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Brome-Missisquoi quant à l'accélération de l'Internet haute-vitesse, au terme de la résolution 243-0420;

ATTENDU l'importance du déploiement de l'Internet haute vitesse pour tous les citoyens et entreprises dans les régions du Québec;

ATTENDU que la crise sanitaire actuelle démontre la nécessité de moyens de communication rapides et performants, dont l'Internet haute vitesse pour toutes les régions du Québec;

ATTENDU que les délais administratifs considérables pour l'émission des permis requis afin de procéder au déploiement de la fibre optique dans les poteaux;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Brome-Missisquoi dans la demande aux deux paliers de gouvernement de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'assurer l'accès à l'Internet haute-vitesse à tous les citoyens et entreprises et afin de réduire les délais d'émissions des permis pour le déploiement de la fibre optique, notamment.

Il est de plus résolu de transmettre cette résolution à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS
QUANT À UNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LA
FERMETURE PERMANENTE DES ROUTES DANS LE CADRE DU
COVID-19**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la municipalité de Val-des-Lacs quant à une demande au gouvernement du Québec la fermeture permanente des routes dans le cadre du COVID-19 et décident de ne pas donner suite.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15370-05-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-
LAC-DES-ÎLES QUANT AUX VOYAGES ET FORFAITS ANNULÉS :
MAINTIEN DU REMBOURSEMENT INITIAL POUR SERVICES NON
RENDUS**

ATTENDU la demande d'appui de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles quant au maintien du remboursement intégral pour services non rendus dans le cadre des voyages et forfaits annulés, au terme de la résolution #3380-20-04-8.1;

ATTENDU que la situation actuelle due à la Covid-19 pousse le gouvernement à annuler tout voyage non essentiel à l'extérieur du Canada;

ATTENDU que des centaines de milliers de voyageurs québécois avaient acheté des forfaits voyages, des vols, des croisières, ainsi que des services touristiques;

ATTENDU que depuis le 9 mars 2020, date de tombé de l'avertissement officiel de l'Agence de la santé publique du Canada, les transporteurs, entreprises aériennes et de services de voyage annulent les vols et les services les uns après les autres;

ATTENDU que la loi au Québec est claire, un voyage, un bien ou un service qui ne peut être livré se doit d'être remboursé;

ATTENDU que les voyageurs sont actuellement pris en otage par les compagnies aériennes et agences de voyages qui refusent de façon systématique les remboursements monétaires et obligent les consommateurs à accepter des crédits voyages contraignants;

ATTENDU que dans le monde du voyage, les prix, les conditions ainsi que les mesures sanitaires seront grandement bouleversés pour les années à venir, et que plusieurs consommateurs n'auront plus la même capacité financière pour déboursier la différence pour utiliser le crédit voyage, et également n'auront peut-être simplement plus le gout ou la capacité de voyager;

ATTENDU que les compagnies aériennes et les agences bloquent et contestent également toute demande de rétro facturation qui est pourtant un recours légal dont peut se prévaloir le consommateur québécois pour être remboursé pour le service non rendu;

ATTENDU que les compagnies aériennes et agences de voyages sont des entreprises privées qui ont les mêmes responsabilités légales que toutes autres entreprises œuvrant sur le territoire québécois;

ATTENDU qu'advenant une faillite de l'une ou l'autre de ces entreprises privées, l'argent des consommateurs et clients serait perdu;

ATTENDU que les entreprises aériennes et agences abusent actuellement du fait que le ministère de la Justice du Québec ne se positionne pas de façon officielle, malgré que le comité se penche sur la question depuis la mi-mars, ce qui place les consommateurs dans une position de vulnérabilité face aux géants du transport aérien;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles dans la demande au gouvernement afin qu'il se positionne de façon urgente et claire en exigeant des compagnies aériennes et voyagistes qu'ils respectent la loi et remboursent les consommateurs qui souhaitent être remboursés. Que le fonds d'indemnisation des clients d'agences de voyages (FICAV) qui a été constitué à même l'argent des voyageurs ne soit pas utilisé pour absorber ou réduire les pertes des compagnies aériennes, qu'il demeure un fonds d'indemnisation et ne serve pas de plan de redressement financier pour l'industrie aérienne et que cette résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), ainsi qu'aux députées fédérale et provinciale.

ADOPTÉE

RETOUR SUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER (PSMMPI)

Mme Myriam Gagné, directrice générale adjointe, fait un retour sur le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Elle rappelle que le 24 février 2020, suite à l'évaluation des scénarios possibles, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté une résolution à l'effet de confirmer au ministère de la Culture et des Communications (MCC) sa participation pour une période de 3 ans à tous les volets du nouveau programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI), et ce, pour les montants annuels suivants : 100 000 \$ pour le volet 1a), 500 000 \$ pour le volet 1b), et ce par année, de même que d'un montant annuel de 45 000 \$ pour le volet 2 (MRC-CC-13595-01-20).

Le 12 mars 2020, la MRC adressait une demande au MCC afin d'élargir les critères d'admissibilité et ainsi inclure les propriétés ayant la mention bonne comme intérêt patrimonial et ainsi faire bénéficier un maximum de propriétaires sur l'ensemble de son territoire.

Le MCC a confirmé que les documents transmis par la MRCAL quant à l'adhésion du programme étaient conformes à leurs attentes le 21 avril 2020. Ce dernier, a cependant transmis une réponse négative quant à l'autorisation demandée pour élargir les critères d'admissibilité.

Un suivi sera fait à un prochain conseil de la MRC.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX GOUVERNEMENTS POUR
LES COÛTS DE MISE EN ŒUVRE DES CAMPS DE JOUR POUR LA
PÉRIODE ESTIVALE 2020 EN PÉRIODE DE PANDÉMIE**

ATTENDU que le gouvernement du Québec a annoncé la possible réouverture des camps de jour dans les municipalités et Villes des régions du Québec;

ATTENDU qu'avec la situation actuelle dans pandémie de COVID-19, des mesures exceptionnelles de prévention devront être mises en place;

ATTENDU qu'en raison des nouveaux ratios pour les groupes et des nouvelles mesures sanitaires qui seront imposées aux camps de jour en raison de la COVID-19, il est nécessaire de prévoir un soutien financier urgent aux municipalités et villes qui offriront ces services essentiels aux jeunes et leurs familles pendant la période estivale;

ATTENDU que sans une telle aide financière, il est possible que les municipalités et villes ne puissent offrir des services accessibles et sécuritaires aux jeunes;

ATTENDU que l'accès à des camps de jour à des prix raisonnables est essentiel pour les familles du Québec, surtout en cette période de crise où plusieurs ménages sont confrontés à d'importantes pertes de revenu;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de demander aux gouvernements provincial et fédéral qu'une aide financière soit mise sur pied afin d'être offerte aux municipalités et Villes qui offrent les services de camps de jour.

Il est de plus résolu que cette résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités, aux municipalités du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à la députée provinciale de Labelle, à la députée fédérale de Laurentides-Laurentides, ainsi qu'à toutes les MRC du Québec pour appui.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX GOUVERNEMENTS POUR
LES FRAIS ENGENDRÉS DANS LE CADRE DU COVID-19 DANS LES
MRC, MUNICIPALITÉS ET VILLES**

ATTENDU qu'avec la crise de la COVID-19, les municipalités et Villes se sont mises au service de leurs citoyens pour assurer leur sécurité et leur bien-être;

ATTENDU que les municipalités et villes ont dû mettre en places des mesures de protection et de sensibilisation importantes dans leur milieu;

ATTENDU que les municipalités et Villes ont composé avec des défis nouveaux tout en adoptant des stratégies diverses pour soutenir les contribuables et les entreprises, telle la suspension des intérêts sur les montants de taxes dus ou le report du paiement des taxes;

ATTENDU que ces décisions ont causé, à des degrés variables, des pertes financières importantes qui pourraient se prolonger;

ATTENDU que les municipalités et Villes ont aussi assisté à une baisse importante de leurs revenus liés à des services tarifés;

ATTENDU que, parmi les impacts précis observés sur le terrain ou à prévoir, on dénote entre autres; la baisse importante des revenus liés aux services tarifés, la baisse de revenus fiscaux découlant du fléchissement de l'activité économique; la baisse du nombre des transactions immobilières et donc des droits de mutation; la baisse du nombre de constats d'infraction distribués par la Sûreté du Québec et donc des sommes versées aux municipalités; la baisse générale des demandes de permis; le soutien accru aux organismes communautaires; les coûts engendrés par l'adaptation des activités municipales aux normes sanitaires en vigueur;

ATTENDU que les conséquences de la pandémie excèdent clairement les paramètres habituels des responsabilités municipales, et ce, peu importe la taille des municipalités;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de demander aux gouvernements du Québec et du Canada de prévoir une aide financière quant aux impacts et coûts liés à la COVID-19 encourus par les municipalités locales et régionales.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services aux municipalités :

- 2020-CSP-02 : Réfection Montée des Chevreuils entre l'intersection Chemin du Tour du Lac David Nord et Chemin du Barrage (\pm 3km) (P&D);
- 2020-KIA-02/03 : Réfection chemin Chapleau à Kiamika (P&D);
- 2020-MAC-01 : Finalisation dossier Chemin de l'Aéroport (P&D, A/O);
- 2020-MAC-02/03 : Réfection chemin du Lac Chaud Ouest à La Macaza (P&D, demande d'aide);
- 2020-MSM-01 : Réfection chemin Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel (ouverture de soumission);
- 2020-MSM-02 : Demande d'aide financière Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel – Phase 2(P&D);
- 2020-NOM-02/03 : Réfection chemin des Geais-Bleus à Nominique (P&D et demande d'aide);
- 2020-NDL-02/03 : Réfection divers chemins à Notre-Dame-du-Laus (P&D et demande d'aide);
- 2020-RR-01 : Construction de nouveaux terrains de tennis à Rivière-Rouge (finalisation des P&D);
- 2020-RR-03/04 : Réfection chemin de la Rivière Nord à Rivière-Rouge (P&D et demande d'aide);
- 2020-RR : Vidange des boues des étangs (accompagnement O/S Prof.)
- 2020-LSP-01 : Relevé terrain, estimation, plans et devis techniques réfection Chemin des Courbes (préparation);
- 2020-SAL-Coordination service incendie pour fermeture de pont en

urgence

- Rencontre de mise à jour/transfert de dossiers

Parc linéaire :

CA extraordinaire de la Corporation du P'tit train du Nord (30 avril) et transfert à l'administration;

- Plan de réouverture situation COVID-19

Mise à jour du budget 2020, fermeture 2019 et transfert à l'administration du suivi budgétaire (rencontre 27 avril);

Embauche des journaliers, préparation de l'ouverture et transfert à l'administration de la gestion du personnel;

Gare Phase 2 (transfert à l'administration) :

- Coordination pour travaux prévus 1er Juin;
- Octroi de contrat contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre durant les travaux de construction;
- Octroi de contrat en ébénisterie à la Maison Lise-Beauchamp;
- Transfert dossier surveillance (rencontre 5mai)

Pont km 198 :

- Confirmation du financement pour les plans et devis;
- Coordination avec Sentier Trans Canadien.

Projet d'investissement de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord (2M\$) :

- Répartition de l'aide entre MRC/Ville;
- Plan d'intervention préliminaire.

PISRMM:

- Poursuite pour approbation du Plan d'intervention par MTQ (rapport à venir).

Cours d'eau:

- Planification des visites (juin) LHE cours d'eau des projets municipaux.

Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres:

- Rencontres quotidiennes de coordination d'équipe;
- Rencontre direction générale état de situation COVID-19 (9 avril, 1 et 8 mai)
- Conseil des maires (28 avril);
- Comité de gestion pour suivi de la situation COVID-19 (15, 29 avril et 8 mai);
- STDG (30 avril);
- Achat d'équipements d'arpentage;
- Arrivée de la nouvelle directrice service d'ingénierie (début 27 avril).
-

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15373-05-20

**PLAN DE RÉALISATION PRÉLIMINAIRE QUANT AU PROJET
D'ENTENTE DE DEUX (2) MILLIONS DE DOLLARS ENTRE LA
CORPORATION DU PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD ET
LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'HABITATION (MAMH)**

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord a signé, en avril 2020, une entente d'aide financière de deux (2) millions de dollars avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), qui a pour objectif d'améliorer et développer le parc linéaire Le P'tit Train du Nord.

ATTENDU que suite à rencontre de travail du comité administratif de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord, il a été convenu de répartir le montant de l'aide par MRC/Ville selon le nombre de kilomètres;

ATTENDU que cette répartition permet un montant approximatif de 750 000 \$ pour les 88 km sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord doit adopter avant le 30 juin 2020 la programmation des interventions correctives ou de maintien des actifs, des améliorations et des mises aux normes nécessaires à la pérennité et au développement du parc linéaire Le P'tit Train du Nord et qu'afin de respecter cet échéancier, chaque MRC/Ville doit présenter au comité administratif de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord du 20 mai 2020, sa programmation;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, la proposition faite par le service d'ingénierie quant au plan de réalisation préliminaire du projet d'entente entre la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui prévoit un montant de 50 000 \$ pour le pont du km 198 (plan et devis), 350 000 \$ pour les travaux de fondation, ponceaux, pavages des zones rouges et 350 000 \$ pour les travaux d'asphaltage des zones les plus achalandées et d'en faire la recommandation au prochain conseil de la MRC.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, à la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15374-05-20

**RÈGLEMENT SUR L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ
PROFESSIONNELLE DES MEMBRES DE L'ORDRE DES
ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a, à son service exclusif, un évaluateur agréé;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de déclarer aux fins du Règlement sur l'assurance de la

responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec que la MRC d'Antoine-Labelle se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de cet évaluateur agréé dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Situation Télétravail

- 2 employés en poste au bureau (1 terrain) / 10 en TT
- Planification 2 semaines/révision hebdomadaire
- Évaluation des services essentiels vs retour au bureau
- Phasage de réintégration
- Plan de travail individuel et suivi téléphonique ou vidéo
- Rapport journalier des tâches effectuées
- Rencontres virtuelles d'équipe (bihebdomadaires)
- Formations FQM- gestion RH et télétravail

Calendrier des rencontres

- Dossier rivière Sagouay et Nominique (14 avril)
- Comités de gestion
- Dossier Norascon Ville ML (16 avril)
- Participation à l'audit FSC de scierie Crête (6 mai)
- CCA (12 mai)

Service aux municipalités / citoyens

SDRK

- CA (21 avril)

PRPB

- CE - suivi COVID (chaque lundi)

PRMD

Aucun parc régional n'est ouvert

Aucune réservation en cours

Attente des directives gouvernementales

Impacts budgétaires

Forêt privée :

- finalisation et dépôt du rapport annuel

Gestion (ententes et conventions)

Baux de villégiature :

- Suivi FQM-MERN sur le renouvellement de l'entente (29 avril et 4 mai)
- Suivi de la situation : accès au territoire

Cours d'eau :

- Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)

- Demande MLA ruisseau Lanthier et LDE cours d'eau Boies : suivi auprès des municipalités concernées

TPI :

- Mise à jour et analyse des données des chantiers 2019-2020 pour la confection du RATF
- Bilan du projet d'intervention ciblé – PADF 2019-2020;
- Bilan du projet MAPAQ - banque de terres acéricoles sur TPI;
- Visite des entreprises acéricoles sur TPI;
- Saisie et compilation des données d'inventaire des coupes antérieures dans des érablières;
- Planification des travaux 2020, analyse cartographique, validation des accès, analyse des données d'inventaire. Droits de passage pour les travaux de récolte 2020;
- Plans et devis pour les inventaires acéricoles 2020 (projet banque de terres acéricoles);

Aménagement du territoire

- Dossier TIAM : Projet de règlement
- SADR3 : relecture et corrections chapitre 8 : Environnement, chapitre 9 : agriculture
- Préparation et suivi du CCA du 12 mai
- Commission d'aménagement à venir

TNO

- Préparation des routes d'inspection 2020
- Suivi de la situation-accès au territoire
- Visites LETI
- Suivi des permis

PDZA

- Planification de travail pour mars : MÀJ dossiers L'ARTERRE
- Révision du PDZA
- Préparation du plan de travail

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15375-05-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 134-56

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 134-56 modifiant son règlement numéro 134 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 134-56 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15376-05-20

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain contenue dans sa résolution 2020-01-2439, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour un accompagnement urbanistique pour modifier les règlements d'urbanisme selon une banque d'heures facturables pour un maximum de 30 heures, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15377-05-20

DÉPÔT DU BILAN DES CONSTRUCTIONS DEPUIS L'ADOPTION DE L'ARTICLE 59

ATTENDU l'adoption des règlements 408 et 409 portant sur la modification du schéma d'aménagement révisé, lesquels visaient l'intégration des modalités d'application de la décision 373401 — Demande à portée collective — Art. 59 de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le bilan des constructions réalisées sur les territoires des municipalités dans le cadre de la demande à portée collective pour l'année 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15378-05-20

REDDITION DE COMPTE - ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE 2019 (DOCUMENT AMENDÉ)

ATTENDU la résolution MRC-CA-15345-04-20 quant à la reddition de compte dans le cadre de la zone d'intervention spéciale 2019;

ATTENDU que le document déposé à la séance du comité administratif du 13 mai 2020 a été modifié;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport amendé présentant l'état de situation au 1^{er} janvier sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et de transmettre le tout au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du territoire (MAMH) conformément aux dispositions du décret 817-2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15379-05-20

TPI | DEMANDE DE PRIX AMGT-02-2020

ATTENDU la demande de prix quant à des services professionnels pour la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic et d'une prescription sylvicole pour deux secteurs situés en TPI (AMGT-03-2020 (TPI));

ATTENDU la recommandation du service de l'aménagement du territoire suivant l'analyse de la soumission reçue;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu

à l'unanimité d'accepter la recommandation du service de l'aménagement du territoire suivant l'analyse de la soumission reçue et d'octroyer le contrat quant à des services professionnels pour la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic et d'une prescription sylvicole pour deux secteurs situés en TPI à MC Forêt inc. pour un montant de 8 033,99 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15380-05-20

TPI | DEMANDE DE PRIX AMGT-03-2020

ATTENDU la demande de prix quant à des services professionnels pour la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic et d'une prescription sylvicole pour quatre secteurs situés en TPI (AMGT-03-2020 (TPI));

ATTENDU la recommandation du service de l'aménagement du territoire suivant l'analyse de la soumission reçue;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du service de l'aménagement du territoire suivant l'analyse de la soumission reçue et d'octroyer le contrat quant à des services professionnels pour la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic et d'une prescription sylvicole pour quatre secteurs situés en TPI à MC Forêt inc. pour un montant de 11 755,62 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15381-05-20

TPI | AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PROJET AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU le dépôt d'un projet d'aménagement durable des forêts dans le cadre du volet des interventions ciblées 2020-2021;

ATTENDU que le territoire concerné par ledit projet est le territoire public intramunicipal délégué à la MRC d'Antoine-Labelle par une convention de gestion territoriale;

ATTENDU qu'il s'agit d'un projet visant la réalisation de travaux sylvicoles d'aménagement forestier sur les territoires publics intramunicipaux (TPI) de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet d'aménagement forestier sur TPI dans le cadre de l'appel de projets d'aménagement durable des forêts - volet interventions ciblées 2020-2021.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite demande de projet.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

Rapport sur les travaux du SGIRN

- Tenu des rencontres d'équipe pour prioriser le travail et partager les dossiers, lundi matin et milieu semaine par vidéoconférence;
- Participation aux comités de gestion de la MRCAL;
- Tenu d'une rencontre de travail du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole, le 30 avril par vidéoconférence;
- Analyse des rapports des projets d'interventions ciblés du PADF 2019-2020;
- Bilan annuel et financier du PADF 2019-2020;
- Préparation de la planification annuelle, du plan de travail et du budget 2020-2021;
- Réception des projets d'interventions ciblés du PADF 2020-2021;
- Préparation des rencontres des comités de priorisation des projets d'interventions ciblées 2020-2021, les 19 et 20 mai par vidéoconférence;
- Préparation de la rencontre du comité de suivi du PADF pour l'échéancier 2020-2021, le 21 mai par vidéoconférence;
- Planification de TGIRT par vidéoconférence en juin;
- En cours : Élaboration d'un objectif local d'aménagement avec la régional des Zecs des Hautes-Laurentides pour baliser la planification des chemins;
- En cours : Suivi du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole et mise à jour de l'OLA acéricole de la TGIRT;
- En cours : Nouvelle procédure pour mettre à jour le calendrier des travaux en partenariat avec la TGIRT de Lanaudière, Rexforêt et le MFFP.
- En continu : Compléter le processus d'harmonisation des chantiers avec les membres de la TGIRT; harmonisation virtuelle par courriel;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15382-05-20

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

ATTENDU le renouvellement du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour trois ans, soit de 2018 à 2021;

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a conclu une entente de délégation concernant le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) avec les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil;

ATTENDU que ces MRC ont conclu une entente intermunicipale de fourniture de services avec la MRC d'Antoine-Labelle afin d'effectuer les mandats confiés à l'entente;

ATTENDU que le service de gestion intégrée des ressources naturelles doit fournir les informations concernant les activités forestières des Tables de gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT) des Laurentides dans le but de faciliter la cohabitation des activités des personnes et organismes concernés, tel que mentionné dans son mandat de fourniture de services;

ATTENDU que le service de gestion intégrée des ressources naturelles fournit lesdites informations par l'entremise d'un calendrier des travaux forestiers et que celui-ci est basé sur les données du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);

ATTENDU qu'il s'agit d'une entente visant la réalisation du calendrier des travaux forestiers;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles de la MRC d'Antoine-Labelle à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle l'entente relative au partage de l'information géographique dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15383-05-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - AVRIL 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8394 à 8413, totalisant 23 957.44 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

SAUVETAGE PAR LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Ce point sera traité lors d'une prochaine rencontre.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15384-05-20

RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SAISONNIER 2020 POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE 17 CIP

ATTENDU le dépôt du projet du protocole d'entente relatif au partage des coûts d'entretien estival pour le chemin 17 CIP;

ATTENDU que le montant total à partager entre cinq (5) partenaires s'élève à 13 000 \$ et la participation de la MRC d'Antoine-Labelle s'élève à 2 600 \$, soit 20 % du budget total;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le projet de protocole d'entente pour l'entretien du chemin 17 CIP, et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de la contribution représentant 2 600 \$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues au protocole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15385-05-20

**RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SAISONNIER
2020 POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN VANIER**

ATTENDU le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier présenté aux membres;

ATTENDU que le montant total du protocole est de 21 000 \$ à partager entre six (6) partenaires;

ATTENDU que la contribution demandée à la MRC d'Antoine-Labelle est de 3 500 \$;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de 3 500 \$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues audit protocole.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15386-05-20

**EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
CLASSE IIM POSTE OCCASIONNEL, À TEMPS PARTIEL - 21 H**

ATTENDU la tenue du concours 20-EV-01 pour le poste de technicien(ne) en évaluation foncière, poste occasionnel;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Diane Ayotte afin de combler un poste occasionnel de technicienne en évaluation foncière classe IIM, à temps partiel, à raison de 21 heures par semaine, pour une période de 12 mois, soit du 4 mai 2020 au 30 avril 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15387-05-20

**EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
CLASSE IIM, POSTE OCCASIONNEL, À TEMPS PARTIEL - 28 H**

ATTENDU la tenue du concours 20-EV-02 pour le poste de technicien(ne) en évaluation foncière, poste occasionnel;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Rosalie Boucher afin de combler un poste occasionnel de technicienne en évaluation foncière classe IIM, à temps partiel ou à raison de 28 heures par semaine, pour une période de 24 mois, soit du 1^{er} juin 2020 au 27 mai 2022, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15388-05-20

**ALLOCATIONS POUR UTILISATION DU TÉLÉPHONE
CELLULAIRE**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser un montant mensuel de 45 \$ à la direction générale adjointe, à la direction du service d'ingénierie, à la directrice adjointe de l'aménagement du territoire ainsi qu'au directeur adjoint de l'évaluation foncière pour l'utilisation de leur téléphone cellulaire personnel dans le cadre de ses fonctions à la MRC d'Antoine-Labelle.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à verser un montant mensuel de 30 \$ à la chargée de projet en développement agroalimentaire pour l'utilisation du téléphone cellulaire personnel dans le cadre de ses fonctions à la MRC d'Antoine-Labelle, et ce, à partir du 1^{er} juin 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15389-05-20

**POSTE DE TECHNICIEN(NE) EN CARTOGRAPHIE ET
GÉOMATIQUE, CLASSE IV**

ATTENDU les besoins au service de l'aménagement du territoire et les discussions quant au plan de relève présenté lors de l'adoption du budget 2020 de la MRC;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage de poste de technicien(ne) en cartographie et géomatique, classe IV, poste permanent à temps complet.

ADOPTÉE

PERIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 05.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**